

105ème assemblée générale ordinaire du 27 février 2015

1. Salutations

A 20h20, nous débutons cette assemblée par les salutations de notre président. 21 membres de la société sont présents. Sont excusés : Angélique Castella, Claudine et Christian Aebischer, François Meylan, Michaël Eltschinger, Sébastien Dévaud, Loïc Favre, Roland Gobet, Chrystelle et Marc Monney, Raoul Fromaget, Samuel et Xavier Terreaux, Ermal Kastrati, Daniel Dévaud et Nathalie Beaud.

En mémoire des membres décédés, nous observons une minute de silence. Nous pensons aux membres décédés de la société ainsi qu'aux membres décédés de nos familles.

La présente assemblée a été convoquée selon les statuts de notre société. Pas de remarque particulière quant au tractanda de la soirée.

2. Nomination des scrutateurs

Les scrutateurs désignés pour la soirée sont Steve Monnard et Raymond Dévaud.

3. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 21.02.2014

Le procès-verbal de l'assemblée du 21.02.2014 est lu et approuvé par applaudissements et remerciements à la secrétaire.

4. Rapport présidentiel

C'est le 2 avril 2014 qu'a débutée notre saison de tir. Dans son rapport, Julien met l'accent sur la sécurité dans le stand. Un accident en fin de saison 2014 dans un stand de tir voisin nous rappelle que rien n'est acquis et qu'il faut toujours être très vigilant dans la manipulation des armes et des munitions.

Passons maintenant en revue les différents résultats de la société pour 2014. Notons seulement ici le classement final de la société : 3^{ème} Michaël Eltschinger, 2^{ème} Raymond Dévaud et roi du tir 2014 Pascal Pittet. Dans le classement des dames, c'est Wendy Lynn Da Costa qui empoche le classement 2014.

27 membres se sont rendus dans la verte Gruyère pour le tir cantonal fribourgeois. Tout le monde garde un bon souvenir de cette journée de tir entre l'averse de tournées à la cantine de La Roche et le ciel qui nous est tombé sur la tête à notre arrivée à la centrale de tir.

Pour terminer, notre président remercie et félicite tous les membres pour leur résultat et pour leur participation aux différentes manifestations organisées dans le cadre de la société ainsi qu'aux tirs extérieurs. Julien remercie également les communes pour leur soutien, merci également aux moniteurs de tirs ainsi qu'aux moniteurs JT pour leur dévouement lors des entraînements. Il remercie également ces collègues du comité qui le soutienne dans la gestion de la société.

5. Rapport du chef des jeunes tireurs

Julien passe la parole à Michaël, notre chef jeunes tireurs pour la lecture de son rapport annuel.

La saison JT a débuté le 5 avril avec 31 jeunes tireurs. Une fois le dégraissage des fusils terminé, les jeunes s'empressent de tirer leurs premiers coups de la saison.

Michaël remercie tous les jeunes tireurs pour leur engagement et leur sérieux lors de l'apprentissage de notre sport. Merci également pour leur nombreuse présence au loto et aux différentes manifestations de la société. Il remercie également ces collègues moniteurs qui fournissent un travail énorme.

Notons ici seulement le classement du challenge pour 2014. Celui-ci a été remporté par Marine Pichonnaz. Elle devance Frédéric Jan et Léa Maillard. Félicitations à tous ces jeunes pour leurs résultats.

6. Comptes 2014 et rapport des vérificateurs

C'est notre caissier, Manu qui nous livre les secrets de la comptabilité pour l'année 2014. La fortune de notre société s'élève à Fr. 45'042.97. Cette année, nous avons malheureusement une perte à la fin de l'exercice 2014. La perte nette au 31.12.2014 est de Fr. 397.25. Manu explique que cette perte est due au fait que nous avons fait les nouveaux polos pour la société. Mais rien de catastrophique.

Quelques chiffres clé :

Tir du Flon 2014	Fr.	4'656.05
Tir aux Flocons 2014	Fr.	3'071.95
Loto de janvier 2014	Fr.	4'999.00
Loto d'octobre 2014	Fr.	2'125.45

Etant dans l'impossibilité de joindre les deux vérificateurs des comptes nommé lors de la dernière assemblée qui sont François Meylan et Michaël Kramer, Manu a fait appel au suppléant Bertrand Gachoud et à un ancien vérificateur Patrice Weber. Patrice prend la parole et nous lit son rapport de vérificateur. Les comptes acceptés à l'unanimité des membres présents et applaudissement au caissier pour son travail et son sérieux dans la tenue de la comptabilité.

7. Nominations des vérificateurs

Michaël Kramer a fini son mandat et François Meylan reste encore une année. C'est Bertrand Gachoud qui monte en grade. Il passe de suppléant à titulaire pour 2 ans. Frédéric Jan le remplace au poste de suppléant.

8. Cotisations 2015

Malgré la petite perte de l'exercice 2014, le comité propose de laisser la cotisation annuelle à Fr. 50.00. Proposition acceptée à l'unanimité des membres présents. Seuls les membres actifs et les membres passifs paient une cotisation. La cotisation est libre pour les membres d'honneur. Elle sera envoyée avec le programme annuel et les différentes directives.

9. Programme de tir 2015 et manifestations

Pour 2015, le nombre de séances de tir obligatoire restera à 4. Le tir en campagne aura lieu à Le Crêt pour le 300 m. et à Châtel-St-Denis pour le pistolet 25 m. C'est le tir à l'Aigle à Châtel-St-Denis qui a été choisi pour le tir extérieur comptant pour le challenge. Le comité propose de reconduire la passe campagne (ancien Feldschlossen) ainsi que le tir Vancouver pour cette saison. Le programme de tir est accepté à l'unanimité par les membres présents.

Depuis 2014, les challenges de la fédération de la Veveyse ont changé de règlements. Plus besoin de faire des calculs savants, ce sont les meilleurs résultats des sections lors des 5 tirs veveysans qui seront pris en compte.

Michaël présente son programme de tir 2015 pour les JT. Il a prévu le même nombre d'entraînement que l'année passée. Mais, cette année, il va faire les cours JT le samedi matin au lieu du samedi après-midi.

10. Tir fédéral valaisan

Cette année, c'est l'année du tir fédéral. C'est le canton du Valais qui l'organise. Nous tirerons le samedi 27 juin dans le stand de Rarogne. Il reste encore des places pour les intéressés. Le programme du week-end est encore en cours d'élaboration.

11. Approbation des règlements

Pas de changement au sujet des directives 2015.

Pour le classement du challenge de la société, on refait comme l'année passée : un classement par catégorie. Le point du règlement concernant le tir de clôture avec possibilité de le tirer en anticipé lors du dernier entraînement reste. Règlement approuvé à l'unanimité des membres présents.

12. Admissions et démissions

Durant l'année, nous avons reçu la démission de Robin Jaquier et de Sébastien Dévaud en tant que moniteur.

Nous avons également accueilli des nouveaux membres. Il s'agit de Ermal Kastrati et Romain Blum. Bienvenu à eux dans notre société.

13. Divers

Pour l'assemblée de la Fédération qui aura lieu le vendredi 6 mars 2015 à Le Crêt, la société dispose de 5 droits de vote. Julien Dénervaud touche sa 1^{ère} maîtrise en campagne, Claude Favre sa 2^{ème} maîtrise en campagne. Les deux toucheront la maîtrise cantonale. Julien et Bertrand les accompagneront au Crêt.

L'assemblée cantonale se déroulera à Aumont le samedi 14 mars 2015. La société dispose de 6 droits de vote. Julien, Michaël et Patrice y seront.

Eric Monney, délégué de la commune de Chapelle, prend la parole pour remercier le comité et les membres de la société pour tout le travail accompli durant l'année.

Fabien, notre président d'honneur, prend la parole pour remercier le comité et la société pour l'excellent travail fait pour faire tourner la société. Si toutes les sociétés du canton tournaient aussi bien, ça serait juste top. Il signale encore qu'il s'associe à la société afin de financer la verrée d'après assemblée.

Michaël prend la parole pour remercier chaleureusement Julien pour tout son travail. Il pense à tout et il assure grave. Merci à Julien pour tout son travail. L'assemblée l'applaudi à tout rompre.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt cette assemblée à 21h10 en signalant que la société et Fabien offre une petite agape et une verrée.

Julien Baudois, président

Caroline Favre, secrétaire